

l'Outre-mer sur près de 1.236.000 hectares, dont le quart en Guyar plus de la moitié dans les Terres Australes Françaises . Elles ont pour pus de la filorité unaix les Teries Assistates i raingaes . Lites oin pour vocation de préserver et de conserver des milieux fragiles, rares ou menacés, de haute valeur scientifique ou écologique. Elles couvrent une grande diversité de milieux naturels et abritent de nombreuses espèces végétales et animales protégées. Les réserves sont aussi un lieu privilégié de sensibilisation à l'environnement et disposent pour beaucoup, de structures d'accueil du public. Souvent de taille réduite dans l'hexagone, coaise d'un betaren pour les dus cettiers, eller peuvent en general de pour les cetties coales de les cetties celles peuvent en general de pour les cetties de les cetties celles peuvent en general de pour les cetties de les cetties ellers peuvent en general de pour les cetties de moins d'un hectare pour les plus petites, elles peuvent cependant couvrir de vastes unités écologiques.

On distingue deux types de réserves naturelles :

Les réserves naturelles nationales.

mises en œuvre par l'Etat afin de préserver des milieux naturels de très haute valeur écologique, ou dans le cadre de l'application de conventions internationales.

Les réserves naturelles régionales,

créées par les Régions sur des territoires présentant une importance écologique majeure.

Pour la plupart, les réserves sont gérées par des associations, mais aussi par des collectivités ou des établissements publics (Office National des Forêts, Parcs nationaux...). Chaque réserve est suivie par un comité consultatif, et doit mettre en œuvre un plan de

Le réseau national des réserves naturelles est animé par l'association Réserves Naturelles de France "RNF"

pour une période de 5 ans.

ont été créées en Guyane entre 1992 et 2006.

Il existe également une réserve naturelle volontaire. la réserve Trésor, créée à l'initiative de la Fondation d'Utrecht en 1997 et appelée à devenir réserve naturelle régionale.

Les Parcs Nationaux



PARMI LES 2.300 PARCS NATIONAUX MONDIAUX, 9 parcs ont été créés en France depuis 1963. Ils protègent dans leurs zones protegent dans leurs zones centrales, aujourd'hui dénommées cœurs de parc, des territoires exceptionnels de haute et moyenne montagne : Vanoise, Ecrin, Mercantour, Pyrénées et Cévennes, le site insulaire et marin méditerranéen de Port-Cros, et la forêt tropicale humide en Guyane, en Guadeloupe et à la Réunion. Les Parcs nationaux mènent également des actions de développement en périphérie du cœur de parc, dans les domaines économique, social et culturel.

Le Parc amazonien de Guyane, créé en 2007, représente une zone de protection d'environ n? en continuité avec le Parc brésilien des Tumucumaque

Ce vaste continuum forestier représente la plus grande aire protégée tropicale au monde.

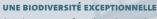
Quelques élements de comparaison des Réserves Naturelles terrestres

La plus petite : léserve Naturelle géologique du arcien, 6.000 m² (27 novembre 1987)

La plus grande de l'Hexagone : es hauts plateaux du Vercors, 16.662 ha (28 février 1985)

La deuxième en supert Nouragues, 100.000 ha décembre 1995)

■ La plus grande : les Terres Australes Françaises, 700.000 ha (3 octobre 2006)



Située au carrefour biogéographique du plateau des Guyanes et du bassin amazonien, la Guyane présente une très grande diversité biologique illustrée par ces quelques chiffres vertigineux : 5.400 espèces de plantes supérieures (regroupant fougères et plantes à fleurs) sont inventoriées, parmi lesquelles 750 espèces de grands arbres, 300 espèces d'orchidées ; on dénombre également 186 mammifères dont 103 espèces de chauve-souris, 740 espèces d'oiseaux, environ 163 espèces de reptiles, 110 espèces d'amphibiens, 480 espèces de poissons d'eaux douce et saumâtre et 350.000 à peut-être plus d'un million d'espèces d'insectes.

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope

LS VISENT À PRÉVENIR LA DISPARITION D'ESPÈCES ANIMALES OU VÉGÉTALES ET d'habitats naturels protégés. Les arrêtés réglementent l'exercice des activités humaines dans les biotopes concernés

Un seul massif forestier reste protégé par cette mesure en Guyane, la forêt des sables blancs de Mana, soit 25.700 hectares.

Les Sites Inscrits

INVENTAIRE DES SITES ET MONUMENTS NATURELS s'appuie sur une des plus anciennes lois de protection des espaces (1930). Il a pour objectif d'offrir une reconnaissance de la valeur patrimoniale de lieux présentant un caractère artistique, historique, légendaire, comporte une mesure de protection forte, le classement, t un dispositif plus souple,

La Guvane compte 14 sites inscrits, principalement répartis sur le littoral. Ils couvrent une superficie de 52.900 hectares. Les sites de la crique Voltaire et des Abattis Kotika, représentent à eux seuls plus de 94% de cette

e site des Abattis Kotika fait l'objet d'une procédure de classement.

Les propriétés du Conservatoire du Littoral



E CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES, créé en 1975, assure la conservation d'espaces naturels par l'acquisition foncière de terrains soumis à des pressions (urbanistiques ou autres), ayant un impact préjudiciable

Les acquisitions foncières privées et les affectations du don privé de l'Etat au bénéfice du Conservatoire deviennent inaliénables. Il peut également se voir confiés pour une 30 ans ou affectés définitivement des espaces du domaine public

Les terrains acquis par le Conservatoire sont ensuite remis en gestion à des collectivités territoriales ou des associations pour un aménagement concerté, une valorisation des milieux naturels et l'accueil du public

Depuis 1979, le Conservatoire a acquis près de 3.200 hectares principalement sur l'île de Cayenne. Il assure également la préservation de vastes espaces naturels qui lui ont été remis par l'Etat, les mangroves estuairiennes et les marais de Yiyi sur près de 10.000 hectares.

Les Parcs Naturels Régionaux



DEPUIS 1967, LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR) concernent de vastes territoires, riches d'un patrimoine local diversifié. Les 45 Parcs Naturels Régionaux actuels couvrent plus de 12 % du territoire national. Ils concourent à la valorisation de ce patrimoine par la conduite d'une politique respectueuse des caractéristiques sociales, culturelles et environnementales des territoires concernés.

Initié par les collectivités régionales, le PNR est un outil de gestion contractuelle du territoire. Il est géré à partir d'une charte définissant un projet de développement liant es différentes communes et autres collectivités territoriales concernées dans ce périmètre



Le Parc Naturel Régional de la Guyane créé en 2001 sur le littoral guyanais couvre 2 pôles géographiques distincts sur les communes de Roura à l'est et d'Awala-Yalimapo et Mana à l'ouest. Sa charte est actuellement en révision ainsi que son périmètre en vue de son

Espaces soumis à d'autres types de réglementation

CARTE DES SITES

ESPACES NATURELS

PROTÉGÉS

LES RÉSERVES BIOLOGIQUES DOMANIALES LES MESRIVES BIOLOGIQUES DOMANIALES sont des outils de gestion du domaine forestier de l'Etat orientés vers l'étude de la dynamique des écosystèmes forestiers. Elles concourent à la conservation d'un patrimoine naturel remarquable et font l'objet d'une convention de gestion entre l'Office National des Forêts et les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement. La réserve biologique domaniale instaurée en Guyane en 1995 couvre les z massife forestiers continus de couvre les 2 massifs forestiers contigus de Lucifer et de Dékou-Dékou sur près de 110.700 hectares.

Espaces relevant de conventions internationales

LA CONVENTION INTERNATIONALE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DE RAMSAR élaborée en 1971 a été ratifiée par la France en 1986. Chaque état signataire s'engage à mettre en œuvre des mesures conservatoires sur les "zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat pour les mme habitat pour les dont 2 en Guyane : les marais de Kaw et la Rasse-Mana

Espaces d'intérêt écologique

L'INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET
FLORISTIQUE (ZNIEFF) a été lancé en 1982 à TLOMSTIQUE (ZNIETY) a été lance en 1982 à l'initiative du Ministère de l'Environnement, avec l'appui méthodologique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MMHN). Il a pour objectif principal d'établir un bilan des connaissances scientifiques sur la faune et la flore régionale remarquables affin de constituer un outil d'aide à la décision et d'information pour les exestionnaires et d'information pour les gestionnaires et aménageurs. C'est également un support à constitution du réseau d'espaces protégés

On distingue deux types de ZNIEFF:

- Les ZNIEFF de type I correspondent à une zone de superficie généralement limitée, définie par la présence de certaines espéces notamment patrimoniales ou de milieux naturels rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel patrimoniales que de maturel particular de la patrimoine naturel patrimoine natur

Les ZNIEFF de type II correspondent à de

Depuis la modernisation de l'inventaire guyanais en 2002, suivi par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel 92 XNEFF ont désormais été identifiées ?? 4. ZNIEFF de type II sur près de 1,700.000 hectares et 4,9 de type I sur 180.000



DIREN Guyane

33, rue Félix Eboué

BP 380

97328 Cayenne cedex

Tél : 0594.29.66.50

Fax: 0594.37.89.81

NATURELS PROTÉGÉS de Guyane 97328 Cayenne cedex : 0594.29.66.50 • Fax : 0594.37.89.81 SURINAME **BRÉSIL** ARRÊTÉS DE PROTECTION DE BIOTOPE B Forêt des sables blancs de Mana (04/12/1995) STIES ET MONUMENTS INSCRITS

1 Abattis Kotika (19/12/2005)
1 Sourg de Rouru (65/16/1982)
1 Crique Voltaire (88/13/2006)
1 Colline de Ceferou (25/60/1982)
1 Colline de Ceferou (25/60/1982)
1 Colline de Leferou (25/60/1982)
1 Celler de Salut (18/11/5/79)
1 Hets de Selmite (88/13/2006)
1 Colline de Bound (69/60/1982)
1 Montagne d'Argent (28/13/2006)
1 Palez des Palmistes (68/60/1982)
1 Palezau de Montravel (50/60/1982)
1 Palezau de Montravel (50/60/1982)
1 Quartier Officiel de St-Laurent du Maroni (15/10/1982)
1 Quartier Officiel de St-Laurent du Maroni (15/10/1982)
1 Ruines de Vidal (21/12/1982) SITES ET MONUMENTS INSCRITS Propriétés du Conservatoire du Littoral PROPRIETES DU CONSERVATORE DU LIT

Blets de Rémire (20002003)

Blets du Salut : maison du directeur (1995)

Golline et plage de Montabo (1995)

Golline et plage de Montabo (1998)

Montagne d'Argent (1998)

Polteau du Mahury (1998/2005)

Pointe Buzaré (1979/2005)

Di Onite Buzaré (1979/2005)

Di Onites Buzaré (1979/2005)

El Salines de Montjoly (1985/2005) RÉSERVES NATURELLES NATIONALES RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE 33 Lucifer / Dékou-Dékou (11/12/1995) Portic terrester Partie maritime

1. Amana (13/03/1998)

2. Ille du Grand Connétable (08/12/1992)

2. Xaw-Roura (13/03/1998)

2. Mont Grand-Matoury (06/03/2006)

3. Nouragues (18/12/1995)

6. Trinité (06/06/1996) PARC NATUREL RÉGIONAL (26/03/2001) PARC NATIONAL "Parc Amazonien de Guyane RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE Enveloppe maximale du Parc
 Cœur de Parc 7 Fondation Trésor (20/05/1997)